

SEMINAIRE INTERNATIONAL

Quels enjeux stratégiques pour la mise en œuvre d'une obligation de résultats dans les politiques d'éducation ?

Les apports de la recherche internationale

Lyon, INRP, ENS-LSH, 25 – 26 mai 2009

Des projets de modernisation de l'éducation sont développés des deux côtés de l'Atlantique. Ceux-ci présentent un point commun : une régulation fondée sur l'obligation de résultats. Cette référence n'efface pas le souci de l'égalité mais les manières de poser le problème ne sont pas les mêmes : les États-Unis ne partagent pas la confiance que la Communauté européenne accorde à la formation tout au long de la vie ; les questions des migrations et de la gouvernance de la différence sont envisagées à partir de traditions différentes...

Une confrontation entre ces modèles sert aussi bien la réflexion de la société que la décision politique. Un tel projet s'inscrit naturellement dans le cadre du Campus de Lyon Gerland. En rassemblant l'Université Lumière Lyon2, l'Institut national de recherche pédagogique (INRP), l'École normale supérieure Lettres et Sciences humaines (ENS-LSH), celui-ci constitue un lieu de rencontre international.

Le séminaire a été conçu à partir de liens anciens. L'INRP sert de point d'appui au réseau d'experts en sciences sociales constitué par la Communauté européenne : NESSE (*European Network of Experts in the Social Sciences of Education and training*). Les échanges sont réguliers avec le *Consortium for Policy Research in Education (CPRE)* qui regroupe cinq universités américaines et est installé à Philadelphie. Une comparaison des politiques de la mesure en éducation en France et aux États Unis est en cours, soutenue par l'Agence Nationale de la Recherche. Une vingtaine d'experts, universitaires ou institutionnels, venus des États-Unis, d'Australie, de Nouvelle Zélande, de France, du Royaume Uni et d'autres pays de la Communauté européenne participeront aux débats.

Les discussions se concentreront sur la mise en œuvre mais aussi l'accompagnement des politiques d'obligation de résultats : quelles implications sur les formes d'évaluation des élèves et des enseignants mais aussi d'auto-évaluation des établissements scolaires ? Quelles perspectives le passage d'une évaluation des apprentissages à une évaluation pour les apprentissages ouvre-t-il pour l'amélioration des pratiques pédagogiques ? Quels sont les effets de ce nouveau mode de régulation sur l'organisation des établissements scolaires, sur le partage des responsabilités entre les acteurs y compris les collectivités territoriales, les parents, les élèves... ? Quelles attentes peuvent être formulées en termes de développement professionnel des enseignants ? Quel rôle la recherche peut-elle jouer dans cet effort pour rendre l'enseignement plus efficace ?

Ce séminaire est ouvert aux chercheurs et aux étudiants, aux responsables politiques et administratifs, aux syndicats, aux militants pédagogiques, aux enseignants, aux parents d'élèves, aux lycéens...

Contact scientifique : Jean-Louis Derouet, UMR Éducation & Politiques (Université Lumière Lyon2, INRP), jean-louis.derouet@inrp.fr

Informations pratiques : Nicolas Favelier, UMR Éducation & Politiques (Université Lumière Lyon2, INRP), nicolas.favelier@inrp.fr